COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Déclaré à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980
sous le N° 2437 (J.O. du 7 janvier 1981)

COMPTE-RENDU FINANCIER
EXERCICE 2018-2019

Le compte de résultats 2018-2019 laisse apparaître un résultat excédentaire de **360.75 €** pour un total de bilan à cette même date de **4 593.03 €**.

Au chapitre des recettes : Nous n'avons eu en subvention que le Conseil départemental de l'Allier. Grâce à l'augmentation du nombre de licenciés, nous avons eu une hausse du produit de la cotisation sur les licences. Elle nous a permis de soutenir tant des actions de formation que des équipements et des travaux dans les stands.

Au chapitre des dépenses : En plus d'assurer nos dépenses habituelles, nous avons pu financer des achats d'équipements pour les stands de Cusset et Domérat mais aussi d'améliorer les structures pour Commentry et Montluçon. Nous avons également financé en partenariat avec la Ligue des formations de Brevet Fédéral Animateurs pour améliorer l'accueil et la sécurité dans nos clubs

BUDGET PREVISIONNEL
EXERCICE 2019 - 2020

Pour le prochain exercice, grâce à l'apport des cotisations sur les licences, nous allons poursuivre nos aides aux clubs tant pour l'acquisition de cibleries électronique 10m que des travaux d'aménagements de stand. Le soutien financier aux formations animateurs et initiateurs se poursuivra ainsi que pour la formation d'arbitre de clubs en partenariat avec la Ligue,
La subvention du Conseil Départemental nous est acquise mais aucun courrier officiel ou convention nous ont été adressés à ce jour.
Ces actions permettront l'amélioration de nos équipements et de nos formateurs.
L'équilibre du budget 2019-2020 tient compte de tous ces éléments.

Fait à Commentry, le 26 septembre 2019

Le Trésorier,
Louis Braun

Rapport du contrôleur aux comptes sur l'exercice comptable du 01/09/2018 au 31/08/2019 du Comité Départemental de tir de l'Allier

CONTROLEUR AUX COMPTES :
M. Bruno BEZANCON

1. DOCUMENTS COMMUNIQUES :

- Journal comptable
- Grand livre comptable
- Compte de résultat et bilan
- Relevés bancaires du Crédit Agricole
- Etat de rapprochement bancaire
- Talons des chéquiers
- Pièces justificatives

2. METHODOLOGIE

La totalité des écritures comptables et des documents a été contrôlée.
Il a été procédé par rapprochement entre le journal comptable, les bordereaux bancaires, les talons de chèques et les pièces justificatives.
Ensuite a été vérifiée la concordance entre le journal comptable et le grand livre comptable.
Enfin, le grand livre a été comparé avec le compte de résultats et le bilan.

3. CONSTATATIONS :

- Toutes les pièces justificatives sont bien présentes.
- Les écritures comptables correspondent parfaitement au montant des pièces justificatives.
- Il y a une parfaite concordance entre les écritures comptables, les relevés bancaires et les mentions figurant sur les talons des chèques.

4. COMPTE DE RESULTATS ET BILAN :

Il existe une parfaite concordance entre les différents comptes du Grand Livre et ceux du Compte de Résultats.
De même, les chiffres du Bilan correspondent bien à ceux du Grand Livre et du Compte de Résultat.

5. CONCLUSION :

La comptabilité est tenue de façon claire, ordonnée et rigoureuse. Aucune suggestion ne pourrait en améliorer la parfaite tenue.
En conséquence, le Contrôleur aux Comptes invite l'Assemblée à donner quitus au trésorier sans la moindre réserve.

Le contrôleur aux comptes :

M. Bruno BEZANCON

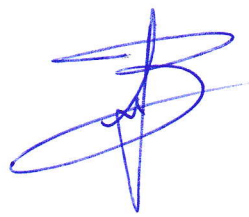

Bilan CDTir 03 du 01/09/2018 au 31/08/2019

	Brut	Amortissement	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser				
512001 - Banque - Compte principal	593,03		593,03	699,07
512002 - Banque - Livret Epargne A	4000		4000	3533,21
TOTAL ACTIF	4593,03		4593,03	4232,28

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	4232,28	4232,28
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Résultat de l'exercice (excédent)	360,75	
TOTAL PASSIF	4593,03	4232,28

Compte de Résultat

Comité Départemental de Tir de l'Allier - Période du 01/09/2018 au 31/08/2019 *(document généré le 15/09/2019)*

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706100 - Crédit engagements des clubs championnats départementaux	2 621,00	
707000 - Ventes de marchandises	16,00	
740300 - Subventions Conseil Départemental	2 000,00	
756100 - Reversement cotisation licences FFTir à CDT 03	8 115,00	
Total	**12 752,00**	
CHARGES D'EXPLOITATION		
601100 - Achats de médailles	-515,40	
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-58,72	
611000 - Aides à l'organisation des compétitions	-4 177,87	
611100 - Aide au club achat matériel/ équipements sportifs	-3 898,20	
613000 - Locations stand de tir	-675,00	
623100 - Hébergement du site internet	-86,33	
625000 - Déplacements, missions et réceptions	-258,55	
625100 - Frais de déplacements	-2 680,37	
625700 - Frais de réceptions	-68,90	
627000 - Services bancaires et assimilés	-12,00	
Total	**-12 431,34**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**320,66**	
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Intérêts annuels Livret A	40,09	
Total	**40,09**	
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER	**40,09**	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL GENERAL	**360,75**	

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Déclaré à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980
sous le N° 2437 (J.O. du 7 janvier 1981)

BUDGET PREVISIONNEL

EXERCICE 2019 - 2020

Charges	Montant	Produits	Montant
Aide aux Clubs	4 000,00 €	Cotisations licences	8 000,00 €
Organisation des compétitions	3 500,00 €	Subvention Conseil Départemental	2 000,00 €
Développement durable	2 000,00 €	Engagements aux compétitions	1 500,00 €
Achat de matériel	1 300,00 €	Participation des clubs	500,00 €
Stages arbitres club/ BFA	500,00 €		
Médailles	500,00 €		
Internet	100,00 €		
Frais de mission, réception	50,00 €		
Frais de secrétariat	50,00 €		
TOTAL	12 000,00 €	TOTAL	12 000,00 €